

21 avril 2025 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Arrivée du Président Emmanuel Macron à Mayotte.

Emmanuel MACRON

À l'arrivée, à peine, donc à Mayotte, j'avais pris l'engagement en décembre dernier, à l'issue de Chido, de pouvoir revenir quelques mois plus tard et j'avais promis de revenir au printemps pour faire un point sur cette première étape de réponse à l'urgence, aux côtés de toutes les populations, et puis de préparation de la reconstruction. C'est ce que je suis venu faire aujourd'hui, accompagné du ministre d'État aux Outre-mer, de la ministre de l'Agriculture, du ministre de la Santé, du ministre délégué aux Affaires étrangères, aux côtés des élus.

Et je veux ici, en arrivant, d'abord, rendre hommage à la force de résistance de tout le peuple mahorais, de tous nos compatriotes qui ont su, durant tous ces mois, résister à des conditions extrêmement difficiles. On le sait, nous l'avons vécu ensemble, ceux qui m'accompagnaient déjà au mois de décembre.

Ensuite, remercier l'ensemble des services de l'État sous l'autorité de Monsieur le préfet, mais avec eux, aussi les associations, l'ensemble des élus et de leurs services, parce que beaucoup a été fait ces derniers mois pour rétablir les services premiers, c'est l'engagement pris, et je sais les difficultés qu'il y a pu y avoir pendant de très longues semaines. Et je sais aussi tout ce qui reste à consolider, parce que la situation, avant même Chido, nous la connaissions, elle était pleine de défis. Les tours d'eau existaient avant le cyclone, les grandes difficultés économiques et sociales étaient là. La période a été stabilisée. Je dirais qu'on a répondu à l'urgence extrême. Maintenant, je suis là pour faire le constat de ce qui est bien fait, ce qui n'est pas assez bien fait, pour donner un coup d'accélérateur, mais également avec les ministres, le préfet, le général FACON, qui a été désigné à cet effet, pour pouvoir donner le cap des prochains mois et de la reconstruction. À l'issue de ce déplacement, nous tiendrons un Conseil des ministres dans l'avion, qui permettra, après la lecture au Conseil d'État, de passer en Conseil des ministres, une loi organique et une loi de programmation pour la reconstruction de Mayotte, qui contiendra des dispositions pour lutter contre l'immigration clandestine, accélérer les délais de reconstruction, mais également une programmation en termes de travaux justement, pour Mayotte. Voilà.

Journaliste

Monsieur le Président, vous avez promis, comme votre Premier ministre, une reconstruction sans bidonville. Est-ce que, 4 mois plus tard, vous faites le constat d'un échec ? Est-ce que cet objectif est toujours atteignable et comment l'atteindre ?

Emmanuel MACRON

J'avais très clairement dit il y a 4 mois : nous ne sommes pas au moment d'une reconstruction pleine et entière. Là, on a fait face à l'urgence, on a rétabli les réseaux, on a tout fait pour que les écoles soient rouvertes, on est à 95 %, et on est maintenant au début d'une reconstruction durable de Mayotte. Et la reconstruction durable de Mayotte, pour qu'il n'y ait plus les bangas, on le sait très bien, c'est que nous arrivions à avoir des opérations pérennes de lutte contre l'immigration clandestine, ce qu'on a fait avec l'opération Requin en février dernier, qu'on arrive au décasage et à la reconduite beaucoup plus efficacement, et qu'on ait aussi des coopérations encore plus efficaces dans toute la sous-région. Et donc c'est ce qui doit être fait dans les mois à venir, je n'ai aucune naïveté à cet égard.

Journaliste

Ce projet de loi est présenté comme un projet de loi de refondation pour Mayotte. Alors, est-ce que ce n'est pas présomptueux de parler de refondation quand on connaît l'ampleur des difficultés que connaît ce territoire ?

Emmanuel MACRON

Il faut avoir une ambition forte et une lucidité chevillée au corps, je pense qu'on ne règlera pas tous les problèmes par un seul texte de loi. Vous avez raison, il y a beaucoup de choses qu'on peut faire mieux, il faut aussi mettre beaucoup plus de moyens. Il faut mettre des moyens en défensif, mais il faut être aussi conscient du fait que Mayotte a une situation inédite, dans justement ce canal du Mozambique, ce qui est une chance pour elle, pour son avenir, ses opportunités. Ce qui est aussi un défi, parce qu'elle est aujourd'hui de plus en plus contestée.

On voit qu'on est attaqué, qu'il y a de plus en plus d'ingérences. On connaît aussi le défi migratoire, qui n'a pas attendu Chido. Et donc, je suis très lucide, ce n'est pas un texte de loi qui réglera la situation. C'est un constat clair, c'est une volonté de chaque instant et c'est une mobilisation, au-delà de la phase d'urgence, pour régler les problèmes de fonds. Ce texte y contribue, il n'y suffira pas à lui seul.

Journaliste

Et donc avec un engagement financier de 3 milliards, c'est ça ? C'est un engagement là qu'on espère ?

Emmanuel MACRON

Il y a une programmation qui est en effet annexée à ce texte, qui va mobiliser des crédits publics et privés, des crédits nationaux, mais aussi, on ira mobiliser des fonds européens et des fonds internationaux pour permettre la reconstruction dans la durée, et les grandes infrastructures qu'il y a derrière cette reconstruction, j'y reviendrai tout à l'heure.

Journaliste

Au-delà de la lutte contre l'immigration, quelle mesure concrète comprend le projet de loi pour l'avenir de Mayotte ?

Emmanuel MACRON

Alors c'est un ensemble, il y a des mesures de lutte contre l'immigration, il y a les infrastructures qui permettront, en effet, au territoire de se projeter : aéroports, ports, mais aussi ce qui consolidera les services publics, hôpitaux et forces régaliennes. Et ensuite, justement, tout le développement économique qui peut y avoir derrière, et j'y reviendrai, mais le développement qu'il y a dans le canal du Mozambique, c'est une opportunité pour Mayotte. Et nous avons de grandes entreprises françaises qui sont en train de s'y déployer. Ce sont des opportunités pour les Mahoraises et les Mahorais. Et la coopération régionale en est à cet égard. Je reviendrai également sur la convergence économique et sociale tout à l'heure. Merci beaucoup.

Journaliste

Les élus locaux ont une volonté commune avec l'État ?

Emmanuel MACRON

J'y reviendrai tout à l'heure au Conseil départemental, parce qu'il y a ce qu'on peut faire et il y a ce que certains veulent faire. J'avais moi-même pris des engagements, je ne l'ai pas oublié il y a quelques années. Les études successives ont montré que l'engagement que j'avais pris n'était pas tenable. Donc moi, je dirai la vérité aux élus et à la population tout à l'heure, sur la base de ce qui m'est donné. Je ne vais pas vous promener. Je suis là pour qu'on règle les problèmes dans le meilleur délai et qu'on apporte des solutions réelles. On a trop attendu. Merci beaucoup.

Journaliste

Merci.